

N/Réf.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du SIAGA du 19 Juin 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-neuf Juin à vingt heures trente, se sont réunis dans la salle des fêtes de DOMESSIN (Savoie) les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de M BLONDON Gérard, Président en exercice, dûment convoqués le dix Juin deux-mille quatorze.

Monsieur Jean-François PILLAUD-TIRARD a été désigné secrétaire de séance.

Présent(s) : NEGRO F, VUILLAUME D (AOSTE), COURT-FORTUNE G (ATTIGNAT-ONCIN), BAZIN L, CLOPPET F, (AVRESSIEUX), PERONNIER C, MARTIN P (BELMONT-TRAMONET), QUEMART P, BURILLE C (CORBEL), BLONDON G, VAGNON R (DOMESSIN), DRIGO P (ENTRE DEUX GUIERS), CURIALLET M (ENTREMONT LE VIEUX), DELPHIN F, LORENDON F (LA BAUCHE), CASSET I, GERBELOT-BARILLON N, (LA BRIDOIRE), MERMET-PERROZ T, D'HABERES MJ (LE PONT DE BEAUVOISIN), FAYARD P, IPPOLITO J (LES ECHELLES), STOLL C, DA COSTA DE ABREU A (MASSIEU), MARCOZ C (MERLAS), BOURNAT-QUERAT S, SCORSONE S (MIRIBEL LES ECHELLES), GUILLAUD R (POMMIERS LA PLACETTE), MICOUD JY (PONT DE BEAUVOISIN), REYNAUD JL (PRESSINS), PIERRE B (ROMAGNIEU), GUIGNIER F, VUITTENY M (SAINT ALBIN DE VAULSERRE), GAVROIS E (SAINT-BERON), CHAUSSABEL F, PERROTTEY S (SAINT-BUEIL), HERAUD R, PICHON-MARTIN J (SAINT-CHRISTOPHE SUR GUIERS), DERRUDER M (SAINT-FRANC), BAVUZ M, BAVUZ R (SAINT-GENIX SUR GUIERS), MORTREUIL P, MEYER R (SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE), PILLAUD-TIRARD JF, GRAVEND JP (SAINT-JEAN-D'AVELANNE), OCCELLI JP, GHIOTTI R (SAINT-JOSEPH DE RIVIERE), FERRIEUX R, GAVIOT G (SAINT-LAURENT-DU-PONT), REYNAUD M (SAINT-MARTIN-DE-VAULSERRE), POULET P, MONTAGNAT B (SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE), GAUTIER M, VINCENT L (SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT 38), CAVALLO I, SAULE S (SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT 73), GINEVRA MI (SAINT-PIERRE-DE-GENEBROZ), GONZALES D, MONIN-PICARD L (SAINT-SULPICE-DES-RIVOIRES), THENOT J, MOLINA J (VELANNE), SCHULLER P, BERTHIER P (VEREL-DE-MONTBEL), BARATAUD G, PERRIN JP (VOISSANT).

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration: DRIGO P pouvoir de RENAUDIN B (ENTRE-DEUX-GUIERS), CURIALLET M pouvoir de LENFANT A (ENTREMONT-LE-VIEUX), GUILLAUD R pouvoir de RIBEIRO A (POMMIERS LA PLACETTE), GAVROIS E pouvoir de COMBAZ D (SAINT-BERON), PERROTTEY S pouvoir de PAVIS M (SAINT-BUEIL).

Absent(s) excusé(s) : BERTRAND M (ATTIGNAT-ONCIN), GROS S (BELMONT-TRAMONET), GUTTIN C, JULLIN JC (CHIRENS), SILLON R (CORBEL), RENAUDIN B (ENTRE-DEUX-GUIERS), LADEVEZE R (LA BAUCHE), BILLON-PIERON S (MERLAS), BOURGOIN S, QUINTIN P (MIRIBEL LES ECHELLES), GARDAZ A (PONT DE BEAUVOISIN), PEGOUD H (PRESSINS), MURONI JM, GEORGE G (ROCHFORT), PEYRAUD-MAGNIN F (ROMAGNIEU), PAVIS M (SAINT-BUEIL), PEYLIN J, GRUBY E (SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE), CURTET B (SAINT-FRANC), PASCAL C (SAINT-GENIX-SUR-GUIERS), TREIL C, RIVIERE V (SAINT-JULIEN-DE-RATZ), ALLEGRET C (SAINT-LAURENT-DU-PONT), MARREL F (SAINT-MARTIN-DE-VAULSERRE), JUGLARET JM (SAINT-PIERRE-DE-GENEBROZ), MARTINETTO A (VELANNE).

Étaient également présents :

Cécile VILLATTE : Chargée de mission, animatrice du contrat de bassin
Didier GIRARD : Technicien de rivière
Thibaud WYON : Chargé de mission Géomorphologie - Zones humides - Foncier
Olivier MAURIN : Adjoint administratif
Benjamin PERROT-MINOT : Stagiaire pour les PCS

M Gérard BLONDON ouvre la séance à 20 h 45.

Il remercie les délégués de leur présence et passe la parole à M. Gilbert GUIGUE, maire de DOMESSIN et Conseiller Général du canton.

M. Gilbert GUIGUE remercie l'Assemblée et réaffirme l'attachement de M Gérard BLONDON pour les domaines de la rivière et de l'environnement.

M Gérard BLONDON reprend la parole pour avoir quelques mots pour M le Docteur Yves TOURAINE, Président fondateur du SIAGA qui est décédé récemment.

M Gérard BLONDON évoque un précurseur de l'intercommunalité ainsi que de la notion de bassin versant.

A la suite de ses quelques phrases, M Gérard BLONDON demande aux personnes présentes de respecter une minute de silence à la mémoire de M Yves TOURAINE.

Pour terminer son introduction, M Gérard BLONDON annonce la tenue prochaine d'un bureau Syndical, vraisemblablement avant le 14 Juillet.

L'ordre du jour du Conseil Syndical est le suivant :

- Approbation du PV du Conseil Syndical du 29 Avril 2014
- Délibérations administratives
 - Approbation du Règlement intérieur, Nomination des membres des Commissions, Nomination des membres de la CAO, Délégations de compétence au Bureau syndical, Délégation de signature au Président et 1^{er} Vice-Président, Indemnités des élus, Indemnités du comptable
- Délibérations techniques
 - Demande de subvention pour : Ripisylve 2014-2015, Corderie
- Point sur les travaux
 - Gestion de la ripisylve, travaux morpho-écologiques sur le Guiers mort à Saint Laurent du Pont, EBF et politique foncière, Plan communal de sauvegarde...
- Animations scolaires
- Compte rendu du bureau syndical du 27 mai 2014
- Questions diverses

Approbation du PV

Madame CURIALLET signale qu'une erreur sur la liste des présents a été commise. M LEVROT Laurent n'était pas présent.

Un délégué signale une erreur dans le décompte des voix pour Jacques PICHON-MARTIN. En fait, il n'en est rien et le décompte reste identique.

Ces informations prises en compte, le PV est approuvé à l'unanimité.

Délibérations administratives

M Louis MONIN-PICARD vice-président en charge de l'administration présente l'ensemble de ces délibérations. M Gérard BLONDON fait procéder à l'approbation de ces délibérations.

1. Règlement intérieur

Madame CURIALLET Maryvonne souhaite savoir s'il est possible de s'inscrire de manière ponctuelle dans les différentes commissions.

M Jean-Pierre OCCELLI précise que conformément au règlement intérieur, des commissions ponctuelles peuvent être créées et que tout délégué peut demander à en faire partie.

M Louis MONIN-PICARD précise que pour tous travaux effectués sur une commune, les délégués de celles-ci seront systématiquement associés aux différentes réunions et commissions.

Monsieur Patrice MORTREUIL signale la brièveté du délai de convocation (5 jours francs).

M Gérard BLONDON rappelle qu'il s'agit d'un minimum et que tant que cela est possible, la convocation sera envoyée avec un délai supérieur.

M le Président met le règlement intérieur au vote.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2. Commissions thématiques

M Louis MONIN-PICARD rappelle que le Président est membre de droit de toutes les commissions.

M Gérard BLONDON précise deux points essentiels

- 1- Chaque commission est présidée par un vice-président.
- 2- Les commissions sont le lieu du travail technique. Elles émettent des avis mais aucun vote.

M Gérard BLONDON demande si des délégués sont intéressés pour s'inscrire dans les trois commissions.

Un délégué souhaite connaître la fréquence des réunions de ces commissions afin de savoir s'il a la possibilité de présenter sa candidature.

M Gérard BLONDON précise que la fréquence des réunions sera adaptée en fonction des membres désignés.

Un délégué souhaite savoir s'il y a des suppléants dans les commissions thématiques.

M Le Président rappelle que le choix s'est porté sur le fait de ne pas avoir de suppléants, mais un nombre variable de titulaires (de 4 à 6 personnes).

Une dernière question est posée pour connaître le degré de qualification nécessaire pour s'inscrire dans les commissions.

M Gérard BLONDON précise que des connaissances spécifiques ne sont pas obligatoires car les membres sont bien entourés par les salariés et les vice-présidents. Ce qu'il faut, c'est une réelle motivation pour le sujet concerné.

Après appel à candidature, M Gérard BLONDON met la désignation des délégués de chaque commission au vote, comme ci-dessous.

Commission Travaux amont présidée par <u>M Jacques PICHON-MARTIN</u>	Commission Travaux aval présidée par <u>M Miche BAVUZ</u>	Commission Communication et sensibilisation présidée par <u>Jean-Pierre OCCELLI</u>
Mme Estelle GAVROIS (Saint-Béron) M Ludovic VINCENT (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Mme Isabelle CAVALLO (Saint-Pierre-d'Entremont 73) M Bruno MONTAGNAT (Saint-Pierre-de-Chartreuse)	Mme Estelle GAVROIS (Saint-Béron) M Jean-Yves MICOUD (Pont-de-Beauvoisin 38) M Frédéric GUIGNIER (Saint-Albin-de-Vaulserre) M Maurice VUITTENY (Saint-Albin-de-Vaulserre) M Daniel VUILLAUME (Aoste) M Richard MEYER (Saint-Geoire-en-Valdaine)	M Patrice MORTREUIL (Saint-Geoire-en-Valdaine) M Frédéric GUIGNIER (Saint-Albin-de-Vaulserre) M Maurice VUITTENY (Saint-Albin-de-Vaulserre) Mme Marie Isabelle GINEVRA (Saint-Pierre-de-Genebroz)

La constitution de chaque commission est approuvée à l'unanimité.

3. Commission d'appel d'offre

M Louis MONIN-PICARD rappelle que le président de droit de cette commission est le président de la structure, c'est-à-dire M Gérard BLONDON.

Avec l'accord de M Gérard BLONDON, M Louis MONIN-PICARD précise qu'il serait judicieux que les vice-présidents soit tous membres titulaires de la CAO. Il demande ensuite à une personne de compléter la liste. M GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) présente sa candidature.

Il est ensuite demandé à l'Assemblée s'il y a des personnes d'accord pour être suppléants dans cette CAO.

M. VUILLAUME Daniel (Aoste) présente sa candidature au poste de Président suppléant.

Mesdames et Messieurs

- PIERRE Bernard (Romagnieu)
- MORTREUIL Patrice (Saint-Geoire-en-Valdaine)
- MICOUD Jean-Yves (Pont-de-Beauvoisin)
- GRAVEND Jean-Paul (Saint-Jean-d'Avelanne)
- D'HABERES Marie-jeanne (Le-Pont-de-Beauvoisin 73)

Le Président met la composition de la CAO au vote.

Les membres de la CAO sont élus à l'unanimité.

4. Délégation au bureau syndical

M Louis MONIN-PICARD insiste sur le fait que le corolaire de la délégation de compétence au bureau est le retour sur l'utilisation faite de la délégation lors de chaque conseil syndical.

M Gérard BLONDON soumet la proposition de délégation de compétence au bureau au vote

La délégation de compétence au bureau est adoptée à l'unanimité.

5. Délégation de signature

M Louis MONIN-PICARD précise que cette délégation concerne en réalité deux personnes, à savoir M Gérard BLONDON, Président du SIAGA et lui-même.

M Gérard BLONDON précise que le premier vice-président a pris un engagement moral en ce qui concerne l'utilisation de son pouvoir de signature.

Il signera exclusivement dans deux conditions :

- Si le Président est absent sur une courte période et qu'il y a une urgence absolue à signer.
- Si le Président est absent pour une longue période afin de pouvoir assurer la continuité du fonctionnement de la structure.

Dans tous les cas, M Gérard BLONDON sera informé de l'utilisation faite de ce pouvoir de signature.

M Gérard BLONDON soumet la proposition de délégation de signature au président au vote

La délégation de signature au Président et au 1^{er} vice-président est adoptée à l'unanimité.

6. Indemnité des élus

M Louis MONIN-PICARD précise que les sommes correspondantes sont déjà inscrites au budget.

M Gérard BLONDON informe le Conseil Syndical que la rémunération du Président et des Vice-Présidents reste inchangé par rapport à la mandature précédente.

M Gérard BLONDON soumet la proposition de rémunération au vote.

Le pourcentage de calcul des indemnités des élus est approuvé à l'unanimité.

7. Indemnité du comptable

M Gérard BLONDON soumet la proposition de rémunération au vote.

Le pourcentage de calcul des indemnités du comptable est approuvé à l'unanimité.

Délibérations techniques : demandes de subvention

Il s'agit de solliciter les subventions pour les dossiers suivants :

- Travaux morpho-écologiques sur le Guiers vif – secteur la Corderie
- Programme 2014/2015 de gestion de la ripisylve

1. Travaux morpho-écologiques sur le Guiers vif – secteur la Corderie

M Michel BAVUZ présente les travaux d'aménagement qui vont être réalisés sur ce secteur.

La demande de subvention porte sur un montant de 81 000 €HT avec des subventions de l'Agence de l'eau (50%) et de la Région (19 200 €).

2. Programme 2014/2015 de gestion de la ripisylve

M Jacques PICHON-MARTIN présente le contenu des travaux de gestion de la ripisylve, estimés à 160 000 €HT avec des subventions de l'Agence de l'eau, la Région et les 2 CG)

M Gérard BLONDON soumet les deux demandes de subvention à l'approbation du conseil syndical.

Les deux demandes de subvention sont acceptées à l'unanimité.

M PILLAUD-TIRARD (Saint-Jean-d'Avelanne) pose la question de savoir si le fait d'arracher de manière précoce la Renouée du Japon ne facilite pas sa multiplication.

M Didier GIRARD précise qu'en réalité lorsque l'on parle d'arrachage précoce, celui-ci ne concerne que des nouveaux plans et en quantité limitée.

M Didier GIRARD précise que le problème de l'éradication de la renouée du japon pourrait faire l'objet d'un thème d'étude pour une commission ad-hoc.

Présentation de quelques actions inscrites au contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

1. **Restauration morpho-écologique du Guiers mort à St Laurent du Pont**
2. **Restauration morpho-écologique du Guiers mort à Entre-deux-Guiers**
3. **Restauration morpho-écologique du Guiers aval – secteur confluence Guiers / Rhône**
4. **Restauration morpho-écologique de l'Ainan – secteur canal du Moulin**
5. **Etude Espace de bon fonctionnement et Politique foncière**
6. **Stage : Plan communal de sauvegarde**

M Gérard BLONDON explique que Benjamin PERROT-MINNOT a été recruté pour réaliser un stage de 6 mois (de février à juillet 2014) afin de réaliser un outil d'aide pour les communes en vue d'élaborer leur PCS (=Plan communal de sauvegarde).

Une réunion de présentation finale est programmée début juillet afin de présenter le rendu du stage qui se compose de 2 documents :

- Un document « état des lieux des risques », spécifique à chaque commune. Il comprend un inventaire des documents existants, un diagnostic des risques à l'aide de ces documents et une analyse des moyens de connaissance de la commune à ce sujet.

Le partenariat a été engagé avec 9 communes.

- Un document « structure type et fiches outils », commun à l'ensemble des communes. Il comprend une structure type pouvant être reprise par les communes pour rédiger leur PCS et des fiches outils qui serviront à renseigner l'inventaire des moyens et les procédures à suivre.

Actions de communication

M Jean-Pierre OCCELLI présente les différents supports de communication / sensibilisation qui ont été mis en œuvre :

- Le site internet (refonte en 2013) www.guiers-siaga.fr avec différentes rubriques permettant de découvrir le bassin versant, le SIAGA et ses actions ainsi qu'une rubrique Actualités, un quiz et prochainement la mise en place d'une newsletter
- Le journal d'information (dernière parution en février 2014)
- Des plaquettes techniques. 3 plaquettes (Renouée, ripisylve et SIAGA) sont disponibles dans toutes les mairies et au syndicat. 2 autres plaquettes seront prochainement réalisées : un livret pédagogique pour accompagner les animations scolaires et une plaquette sur la dynamique fluviale.
- Un espace scénographique de découverte du Guiers aux Echelles

Sont ensuite abordées les animations pédagogiques avec les écoles du territoire réalisées par notre animateur sur l'année 2013/14.

Jean-Pierre OCCELLI explique que ces animations sont entièrement gratuites, excepté la location éventuelle d'un car à la demande des instituteurs.

Ces animations ont concerné 17 classes de primaire, réparties sur 8 communes soit 400 élèves qui ont pu bénéficier de 2 animations d'une demi-journée comprenant :

- Une séance en classe : l'eau sur terre et ses différents usages ; le cycle naturel de l'eau ; le cycle domestique de l'eau ; la notion de bassin versant
- Une séance en bord de rivière : pêche aux insectes aquatiques permettant d'aborder leur identification, leur cycle de vie, leur sensibilité à la pollution, la notion de chaîne alimentaire.

Ces animations (3 demi-journée) seront à nouveau proposées à toutes les écoles pour l'année 2014/15.

Compte-rendu du bureau syndical du 27 mai 2014

M Gérard BLONDON présente brièvement le compte-rendu du seul bureau syndical qui s'est déroulé depuis le dernier conseil syndical. L'ordre du jour a concerné la préparation de la présente assemblée générale ainsi qu'une présentation des actions du syndicat prévues sur 2014. 2 délibérations ont également été prises afin de solliciter les subventions sur les actions « Animation et appui technique sur les zones humides » et « Cartes d'aléas sur 2 communes ».

Questions diverses

Etude de délimitation des ressources majeures à préserver

M Gérard BLONDON explique que cette opération n'est pas inscrite au contrat de bassin Guiers – Aiguebelette mais est inscrite au SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux du bassin Rhône Méditerranée).

Cette étude a pour objectif d'identifier et de caractériser sur la masse d'eau souterraine « Alluvions du Guiers – Herretang », les ressources majeures à préserver pour l'AEP actuelle et future. Cette étude a été estimée à 24 000 € TTC et pourra bénéficier de 80% de subvention de l'Agence de l'eau ; la consultation est prévue cet été.

Elle doit permettre de définir et de mettre en œuvre des programmes d'actions spécifiques et efficaces afin :

- De maintenir une qualité de l'eau compatible avec la production d'eau potable sans recourir à des traitements lourds
- Et de garantir l'équilibre entre prélèvements et recharge naturelle ou volume disponible.

La masse d'eau souterraine à étudier concerne les communes de St Joseph de Rivière, St Laurent du Pont, Entre deux Guiers, St Christophe sur Guiers et St Christophe la Grotte.

Un comité de pilotage spécifique sera chargé du suivi de cette étude. Il sera composé en plus de délégués titulaires des 5 communes qui seront conviés de MM Guignier et Vuitteney.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions complémentaires, M Gérard BLONDON remercie les délégués pour leur présence et clos la réunion à 23h et leur propose de déguster le verre de l'amitié avant de partir.

**Le Président du SIAGA
Gérard BLONDON**